

**Calcul du bénéfice dilué par action en vertu des
Normes internationales d'information financière (« IFRS »)
Publié le 24 janvier 2012**

Le tableau ci-dessous présente le calcul, conformément aux IFRS, de notre bénéfice dilué par action pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, tel qu'il est présenté à la page 3 de notre information financière complémentaire pour le quatrième trimestre de 2011, publiée le 20 janvier 2012.

Calcul du bénéfice dilué par action en vertu des IFRS	
(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011
Bénéfice net tiré des activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires	6 611 \$
Incidence de la dilution des actions échangeables ⁽¹⁾	78
Bénéfice net tiré des activités poursuivies disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence de la dilution des actions échangeables	6 689 \$
Nombre moyen dilué d'actions en circulation ⁽²⁾	1 473 468
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	4,54 \$

(1) Représente les dividendes versés sur nos actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série W et les paiements d'intérêts, déduction faite de l'impôt sur le résultat sur nos titres de fiducie de capital RBC de série 2011 et de série 2013.

(2) Comprend l'incidence de la dilution des 35 564 000 actions ordinaires liées à nos actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série W et à nos titres de fiducie de capital RBC de série 2011 et de série 2013.